



N° 76 - DECEMBRE 2011

Te Manu

BULLETIN DE LA SOCIETE D'ORNITHOLOGIE DE POLYNESIE
B.P. 7023 Taravao - Tahiti - Email : sop@manu.pf - Site Internet : www.manu.pf

AU SOMMAIRE

- Observations ornithologiques
- Alien species (Espèces étrangères)
- Titi de Tahanea : une éradication et des découvertes
- Le Monarque de Fatu Hiva : toujours au bord de l'extinction
- Retour à Mopelia
- Bizarre : deux oiseaux du fenua protégés par la réglementation des USA
- Affiches pour la protection des Vini
- Introduction du Ptilope à Anaa (Tuamotu)
- Manu à la Foire Agricole et à l'Exposition Philatélique
- Rapports, Revues et Articles
- L'oiseau sur la branche

SUR VOS AGENDAS

En mars 2012 nous tiendrons notre assemblée générale et renouvellerons notre bureau.

Nous comptons sur votre participation active et votre engagement



Pour nous contacter appelez au
52 11 00 (téléphone-fax)

'Oma'o Monarque de Fatu Hiva *Pomarea whitneyi*



Photo ©
Hadoram Shirihai

EDITORIAL :

Chers amis,

La fin de l'année 2011 aura été difficile pour notre association et nous aura obligé à bien des sacrifices, dont le plus important aura été la réduction drastique de nos dépenses et au premier chef de celle liées au personnel puisque notre équipe de huit permanents a été ramenée à trois employés.

Son corollaire en est la réduction de nos actions et ainsi nous avons dû entre autre renoncer à organiser la réunion du partenariat pour le Pacifique de BirdLife international qui était prévue en novembre 2011 à Tahiti.

Nous avons décidé de recentrer nos activités sur les espèces les plus prioritaires parmi celles qui sont en danger d'extinction : le Monarque de Tahiti et le Monarque de Fatu Hiva (au dépend d'autres qui restent en danger critique d'extinction).

Au milieu de ces mauvaises nouvelles il y a cependant des lueurs d'espoir grâce à l'activité bénévoles de plusieurs de nos membres et je citerai ici Caroline Blanvillain et Lucie Faulquier parmi d'autres (dont les membres du bureau qui se sont impliqués dans le redressement de l'association).

Grace à toutes ces bonnes volontés nous pouvons envisager l'année 2012 avec un optimisme modéré et espérer voir notre activité se perpétuer avec un nouveau financement obtenu de l'Union européenne dans le cadre du programme BEST.

Par ailleurs, après bien des difficultés administratives, le Pays a finalement pu nous faire bénéficier d'une aide substantielle, bien loin de ce qui était prévu en début d'année, qui est la bienvenue pour couvrir une partie des frais que nous avons engagé pour la protection des espèces patrimoniales du fenua. Nous en sommes reconnaissant au Ministre en charge de l'environnement.

Philippe Raust

OBSERVATIONS ORNITHOLOGIQUES

Puffin de Baillon

Puffinus bailloni - Tirao

■ TAHITI - PUNAAUIA

Jean-François Butaud nous indique qu'il a entendu le jeudi 6 octobre 2011 à 18h30 un puffin de Baillon (ex Puffin d'Audubon) qui volait au dessus de la maison en vallée de Matatia (30 m d'altitude). Ceci confirme la présence de colonies sur Tahiti et vient s'ajouter à celle repérée dans la vallée de Papenoo par P. Raust et B. Gangloff.

Par ailleurs le Puffin de Baillon est observé en assez grand nombre au large de Tahiti.

Ces oiseaux, comme beaucoup de Procellariidés sont attirés par les lumières artificielles lors de leur envol de nuit et sont retrouvés échoués au sol (ils payent alors un lourd tribut aux chats à cause de leur petite taille).

Celui trouvé à Punaauia et confié à P. Raust le xx octobre 2011 par la clinique vétérinaire Maeva a eu plus de chance puisqu'il a pris son envol avec succès le lendemain. Depuis que la SOP Manu recueille ces oiseaux elle en a relâché une trentaine en 20 ans.

Frégate du Pacifique

Fregata minor - 'Otaha

■ TAHITI - ARUE



Photos Emmanuelle Marin-Navarro

La SOP Manu a réussi à sauver une Frégate trouvée le 3 octobre 2011, sur le bord de mer par un habitant d'Arue, elle présentait des troubles nerveux graves (perte d'équilibre, tête renversée). Philippe Raust, le Président de MANU, l'a pris en charge et nourri pendant 3 jours puis l'a transféré aux bureaux de MANU, à Taravao, où nous disposons d'une volière. Progressivement, la Frégate a montré moins de troubles nerveux et ils avaient complètement disparus 10 jours après sa découverte.

Elle a été nourrie, vitaminée, baignée et séchée au soleil puis a pu être relâchée dans les meilleures conditions sur la falaise de Faone le 18 octobre.

La cause de ces troubles n'est pas connue mais nous pensons à une intoxication alimentaire (produits chimiques, hydrocarbures ?).

Pour la SOP MANU, Thomas Ghestemme

Héron strié

Butorides striata - 'Ao

■ TAHITI - PAPEETE

Maryel Perez a vu samedi 8 octobre 2011 vers 10h du matin un héron strié sur la Papeava à Fare ute, en descendant de Toy center vers la mer, à la hauteur du premier STOP. Il s'était tranquillement posé sur une grosse branche qui allait jusque dans l'eau. Il est resté là, à l'affût, pendant 15 min au moins. Il avait l'air en bonne santé et poussait quelques cris brefs. Malheureusement, elle n'avait pas d'appareil photo.

Quand elle est repartie, il était toujours là.

N.D.L.R. : Le (les?) héron de la Papeava est bien connu et un certain nombre de personnes nous l'ont déjà signalé, mais nous sommes toujours preneurs d'informations si vous le revoyez

■ TAHITI - TAIARAPU OUEST - TEAHUPOO

Péva Lévy a observé un héron strié bagué orange chez lui. Il y en a qui passent tous les jours mais il n'en avait jamais vu de bagués (par la SOP).

Profitez de cette observation pour signaler l'édition e la nouvelle affiche sur le Héron strié.



Un nouveau poster sur le 'ao a été crée avec la même charte graphique que l'affiche du Monarque de Tahiti (réalisation Pierre Guillaume Barte-GraphicBox)

Il servira de support pour sensibiliser les habitants de Tahiti, principalement les propriétaires de terrains accueillant des habitats sensibles et les pouvoirs publics.

Il est disponible gratuitement au bureau de Manu, à Taravao. N'hésitez pas à venir en chercher !

Salangane de la Société ***Collocalia leucophea* – 'Opea**

▪ PAEA - TAHITI

Pierre LEYRAL nous donne des nouvelles de la colonie de salanganes qui avait été repérée dans la vallée de la Vaipohe, situé derrière le marae Arahurahu à Paea. L'information était parue dans le Bulletin n° 35 de Te Manu de Juin 2001. Elle était située à une dizaine de mètres du sol, sur le flanc d'une très haute falaise en dévers, donc sèche, sur le lieu baptisé "le canyon sec" à environ deux petites heures de marche du parking du marae.



Photo 1: le site (sur la paroi à gauche, en devers et sans végétation)

Cette vallée est facile d'accès, riche en sites archéologiques, en variété d'arbres, en baignades diverses; c'est une sortie très sympathique programmée régulièrement par le *Club de randonnée Te fetia o te mau mato*, et la visite de la colonie dans son cadre grandiose, est le point d'orgue de cette randonnée.

La colonie estimée à une quarantaine d'individus a disparu en octobre 2008 : une pierre s'est

détachée de la paroi et a emporté les nids. Au sol, il ne restait qu'un gros tas de débris noirs formé par les déjections des salanganes (contenant les exosquelettes des insectes volants consommés) parsemé de coquilles d'oeufs brisés, d'ossements et de plumes. Aucun oiseau n'était plus observé.



Photo 2: coquille d'oeuf de Salangane de la Société.

En octobre 2009: une dizaine d'oiseaux étaient à nouveau présents.

En Avril 2010, seulement deux individus ont été aperçus.

En novembre 2010: à nouveau une dizaine d'individus sont visibles.

Et ce dimanche 16 octobre 2011, très bonne surprise; la colonie est de nouveau très active et sa population estimée à une trentaine d'individus.

En pièces attachées, trois photos prises en

Marouette fuligineuse ***Porzana tabuensis* - Meho**

▪ TAHITI – TAIARAPU-EST

Jean-François Butaud a également vu une Marouette au plateau de Taravao vers 550 - 600 m d'altitude le 15 septembre 2011, dans une végétation de lande à fougère ('Anuhe - *Dicranopteris*) et de goyaviers de Chine, juste en dessous du carbet de Vaiufaufa.

▪ TAHANEA – TUAMOTU

Marie-Hélène Burlle qui a séjourné 5 mois sur Tahanea et a visité intensivement l'atoll, a constaté la présence de la Marouette fuligineuse sur tous les motu explorés. Ceci confirme une observation préliminaire de Jean-François Butaud en 2004.

Capucins donacole ***Lonchura castaneothorax* - Vini**

Peva Lévy a vu avec étonnement, au niveau du rond-point de l'hôtel Maeva Beach un jeune qui vend des Capucins donacoles dans un cage de environ 40/30/30. Ils sont entassés les uns sur les autres quelle tristesse !!!! Il nous pose la question de savoir si c'est légal ?

Effectivement cette espèce introduite en Polynésie n'est pas protégée par la réglementation de l'environnement, mais les mauvais traitements aux animaux sont réprimés par la loi.

ALIEN SPECIES (ESPECES ETRANGERES)

Tisserins (*Ploceus sp.*)

- Le 13 novembre 2011, Arnaud Provo nous a écrit qu'il observe régulièrement du côté de Faa'a, sur le motu de l'aéroport, un oiseau jaune vif à tête noire. Il semble avoir fait d'un aito son arbre de résidence. Il nous précise que pour le faire sortir, c'est assez simple : laisser couler un robinet d'eau...
- Le 29 nov. 11 à 14:05, Thierry Baudin de Air Tahiti nous a aussi signalé l'observation de ce qu'il décrit comme un tisserin. Entre midi et deux, pendant sa pause, il s'est rendu sur la plage "aéroport" pour faire de la pirogue. Sur ce petit bout de plage où il y a une dizaine de grand filaos il a vu dans ces arbres, quelques nids qui pendent où il est sûr d'avoir vu des oiseaux jaunes, avec une tête noire. Ayant déjà été à la Réunion, il a trouvé la ressemblance avec le tisserin de cette île remarquable et il nous demandait si nous étions au courant que cette espèce était sur le territoire ?

Bien que la première description soit sommaire, les photos qui ont suivi sont sans équivoque : il s'agit de Tisserins dont des individus ont été repérés par Edgar Dean sur la plate-forme aéroportuaire (motu Tahiri) à Faa'a depuis 2002 (Cf. Te Manu n° 42). Les oiseaux qui semblent se reproduire y ont été régulièrement revus depuis par Gisèle Roche au niveau du site de Vaitupa.



L'espèce n'a pas été identifiée formellement car on donne le nom de Tisserin à de nombreuses espèces d'oiseaux de genres variés, appartenant à la famille des Ploceidae, dans l'ordre des Passériformes. Ils sont remarquables par la structure de leurs nids, et leurs comportements sociaux variés et originaux.

Ces oiseaux portent ce nom du fait de la forme de conception de leur nid : c'est une sorte de boule sphérique faite de filaments arrachés à de grandes feuilles tressés entre eux, dont l'entrée se trouve sur le dessous. L'examen attentif des nids montre qu'ils savent utiliser plus d'une douzaine de nœuds différents.

Ils vivent pour la plupart sur le continent africain et en Asie. Ils ont l'allure et la taille d'un Moineau domestique, un bec fort, conique et pointu.

Robustes, abondants à l'état sauvage donc peu coûteux, les tisserins ont longtemps été appréciés comme oiseaux de cage, mais ils demandent à être en groupes, dans une volière pour se reproduire.

TITI DE TAHANEA : UNE ERADICATION ET DES DECOUVERTES

*L'atoll de Tahanea (Commune de Aana) aux Tuamotu abrite l'une des quatre dernières populations du chevalier des Tuamotu *Prosobonia cancellata*. Depuis 3 ans Marie-Hélène Burle de Simon Fraser University (Canada), mène une étude de la biologie de cet oiseau endémique en danger d'extinction, appartenant à une espèce unique d'un genre unique avec le support logistique de la SOP-Manu.*

Deratisation sur Tahanea : réalisée!

En partenariat avec Simon Fraser University (Canada), et sur un financement du CEPF, Island Conservation, une organisation basée aux Etats-Unis qui se dédie à la protection des espèces en voie d'extinction sur les îles, a réalisé une mission de dératisation sur trois motu de l'atoll de Tahanea aux Tuamotu avec le support de la SOP-Manu.

Notre vice-président Jean Kape s'est fortement impliqué afin que ce travail puisse se réaliser avec le soutien de la mairie de Faaite (dont dépend Tahanea) et de la population.



Chevalier des Tuamotu *Prosobonia cancellata*

A Tahanea, le chevalier ne se reproduit pas sur le motu où l'on trouve des rats. Certains oiseaux s'installent et défendent leur territoire sur des motu infestés de rats, mais ils ne se reproduisent pas. Le but de cette mission était d'agrandir les espaces propices à la reproduction de cette espèce sur Tahanea.

En juin 2011, Madeleine Pott (Island Conservation) et Benoît Tapi (Conseiller Municipal de Faaite) ont quitté l'atoll de Faaite pour rejoindre Marie-Hélène Burle, thésarde à Simon Fraser University (Vancouver, Canada) qui réalise son projet de recherche sur le Titi (chevalier des Tuamotu), à Tahanea.



Madeleine Pott, Benoît Tapi et Marie-Hélène Burle

Pour empêcher les chevaliers de consommer le raticide, l'équipe a dû capturer tous les chevaliers présents sur les îlots où on prévoyait faire l'application du poison. Marie-Hélène Burle a dirigé la capture des oiseaux et l'installation d'une cage pour les maintenir en captivité durant la mission de dératisation. L'équipe a attrapé 18 oiseaux au total et les a maintenu en captivité sans problème pendant trois semaines.

Madeleine Pott a mené l'éradication sur les trois îlots et malgré tous les imprévus, a réussi à sa mission. Une fois la dératisation accomplie, les oiseaux en captivité ont été relâchés. Madeleine Pott et Benoît Tapi sont rentrés sur Faaite puis Tahiti en mi-juillet pendant que Marie Hélène Burle restait à Tahanea pour continuer ses travaux de recherche jusqu'au mois de septembre.

Travaux sur les Titi de Tahanea.

Le projet d'éradication des rats stressant et complexe terminé Marie-Hélène Burle, s'est remise avec plaisir à l'étude des oiseaux. Elle travaille désormais avec François.

Ils ont déménagé vers de nouveaux motu à l'intérieur Tahanea, et ont rapidement trouvé plusieurs nids avec des pontes récentes. La grande question qu'il ont eu à résoudre était de savoir quel animal s'attaque aux oeufs dans les nids ? Marie-Hélène Burle a mis des caméras automatiques sur les nids, et espère ainsi trouver quel animal, le cas échéant, perturbe les oiseaux ou tente de prendre les œufs. Ce pourrait être d'autres oiseaux ou des crabes.

Marie-Hélène croit qu'elle a trouvé un mâle qui contrôle un territoire avec deux femelles venant pondre sur celui-ci... la bigamie existerait elle chez les chevaliers des Tuamotu?

La quasi-totalité des îlots a été visité, et à l'approche de la fin de leur séjour, ils ont conduit un recensement de la végétation de Tahanea, des bécasseaux, et des rats, îlot par îlot.

Ils ont capturé et marqué environ 100 oiseaux de plus.

Cependant à l'approche de la fin de la saison, des changements climatiques dramatiques se sont produits. Des vagues causées par une forte houle ont recouvert plusieurs îlots et quelques semaines plus tard à cause de l'eau salée combinée avec une sécheresse persistante, la végétation s'est desséchée et a commencé à mourir. Les populations d'invertébrés qui y vivent en ont certainement été affectées, même si c'est de la spéculation et en conséquence, certains bécasseaux, y compris ceux que nous connaissons pour avoir été présents depuis 3 ans, semblent avoir été incapables de trouver suffisamment de nourriture, et se sont amaigris au point que certains sont morts de faim. Beaucoup d'oiseaux ont disparu de leurs territoires de longue date et n'a pas été vu ailleurs, d'autres sont très affaiblis. Ceci n'a cependant pas affecté tous les oiseaux, dont certains, sans doute parce que leurs territoires ont été moins touchés, soit parce qu'ils étaient mobiles, sont restés en forme. quelques jeunes oiseaux ont aussi survécu.

C'est un épisode sévère pour la population de Titi, mais intéressant pour accroître notre compréhension de l'écologie de cette espèce.

Marie-Hélène a quitté Tahanea à la fin septembre pour se rendre sur Faaite puis à Tahiti et rentrer à Vancouver, le 9 octobre après 5 mois de travail sur cette île isolée.

D'après les informations fournies par Madeleine Pott, D. Lank et Marie-Hélène Burle

LE MONARQUE DE FATU HIVA TOUJOURS AU BORD DE L'EXTINCTION

Sauver l'espèce la plus menacée de Polynésie : une des priorités de la SOP-Manu
Endémique de Fatu Hiva (Archipel des Marquises, Polynésie française), le Monarque de Fatu Hiva ou 'oma'o ke'eke'e en marquisien, Pomarea whitneyi, est classé en danger critique d'extinction (CR) selon les critères de la Liste rouge de l'UICN. Un programme de conservation in situ a été mis en place dès 2002 par

la Société d'Ornithologie de Polynésie Manu. Il porte principalement sur la protection des sites de nidification par dératisation, le suivi des individus et de leur reproduction, le contrôle des chats errants et la sensibilisation des habitants de l'île.

Le déclin vertigineux de la population

Si en 2000, les estimations de la taille de population étaient comprises entre 200 et 500 couples, les chiffres de 2006, ne s'élevaient plus qu'à 275 individus. Des prospections plus récentes ont montré qu'il ne restait plus que 70 monarques sur l'île en 2009. La vitesse de déclin est très alarmante, avec 60 % de territoires perdus entre 2007 et 2009. A ce rythme, l'espèce peut disparaître dans les quelques années à venir, si rien n'est fait pour la sauver. Enfin, la plupart des oiseaux sont vraisemblablement très âgés ce qui conduit à une mortalité naturelle élevée ainsi qu'à des cas de stérilité/baisse de la fertilité, et augmente encore le risque d'extinction de l'espèce : par exemple, au moins 2 couples sur les 9 protégés sont déjà stériles.

L'arrivée du Rat noir dans les années 90 : le début de la fin

Les Rats noirs *Rattus rattus*, arrivés récemment sur l'île, cachés dans les marchandises apportées par les bateaux de commerce, sont responsables de cette situation. Ils montent le long des troncs et attaquent les nids. Les très fortes densités de rats empêchent les oiseaux de se reproduire et progressivement la population de monarque vieillit, sans remplacement des générations. La dératisation sur l'ensemble des territoires des oiseaux, à l'aide d'anticoagulants déposés dans des stations prévues à cet effet, est le moyen de lutte utilisé.



Sommet de l'île, le mont Touaouho, culminant à 1200 m

Les chats domestiques, retournés à l'état sauvage, constituent également une menace dans le contexte de cette population très réduite. Ces redoutables prédateurs peuvent notamment capturer des oiseaux adultes, ce qui est extrêmement dommageable pour une espèce dont la survie dépend de la longévité des adultes. Le piégeage des chats dans les zones abritant les derniers monarques est indispensable à la réussite du programme de sauvegarde.

Une espèce unique au comportement original

Ce monarque est le plus gros de son genre et il possède la particularité d'avoir de « gros sourcils »

(touffes de plumes au dessus des yeux). Les adultes sont entièrement noirs tandis que les jeunes sont colorés de marron, roux et blanc.



Jeune monarque de Fatu Hiva

Le 'oma'o ke'eke'e peut se retrouver dans tous les types d'habitats boisés entre le niveau de la mer et 750 m d'altitude, mais préfère les vallées humides possédant une forêt dense et luxuriante. Il y chasse des insectes et des araignées de toutes sortes pour se nourrir. Découverte récente : il nourrit parfois son poussin avec des queues de geckos, ressource renouvelable, puisque la queue repousse ! Le 'oma'o possède un chant original, ressemblant au « miaulement du chat à qui l'on marche sur la queue ». Nous avons découvert qu'il peut se reproduire toute l'année (saisons faiblement marquées aux Marquises) à la différence des autres monarques de Tahiti ou des Iles Cook.

Il construit un nid en coupe, sur des branches assez grosses, ce qui le rend extrêmement vulnérable à la prédation par les rats. Très peu de connaissances existent sur cette espèce, par exemple nous avons découvert la couleur de l'œuf seulement en août 2011 !



Monarque de Fatu hiva sur son nid

Coté culturel, il jouit d'un statut particulier auprès des habitants de l'île : parfois oiseau de mauvais augure, il apporte des nouvelles aux gens qui comprennent des mots lorsque l'oiseau chante (en marquisien !) Il a donc une aura assez forte sur les personnes de plus de 40 ans, qui possèdent toutes des histoires se rapportant à un événement annoncé par l'oiseau (les plus jeunes n'ont jamais vu l'espèce !).

Des résultats prometteurs liés à une augmentation des actions

La protection contre les rats est réalisée toute l'année sur tous les territoires accessibles connus : 25 oiseaux dont 9 couples sont protégés. Les autres oiseaux sont dans des vallées très difficiles d'accès, par bateau uniquement, avec des conditions d'accostage parfois dangereuses.

Les actions de dératisation sont optimales depuis seulement début 2010, avec de meilleures techniques et surtout une équipe locale efficace. 3 personnes travaillent quelques jours par mois sur le programme : Arthur Matohi, Emanuel Terorohauepa et Lionel Cantois font preuve d'une grande motivation pour protéger leur oiseau. Depuis le 1er août 2011, Emanuel est en contrat CPIA, financé par le SEFI, ce qui permet d'utiliser l'économie réalisée pour d'autres actions pour l'espèce.



Emanuel et Arthur en pleine action de dératisation .

16 jeunes monarques ont été produits en 3 ans et le nombre de couples produisant ces jeunes est passé de 2 en 2009 à 4 mi-2011 (voir tableau 1). La population reproductrice se rajeunit également, avec l'installation des premiers jeunes issus des nids protégés (4 jeunes adultes ont colonisé des secteurs depuis janvier 2011).

Le contrôle des chats, débuté sur Omoa en juillet 2010 par piégeage, porte ses fruits et totalise 16 chats éliminés en un an, et aucune disparition suspecte ou blessure d'oiseaux n'est à déplorer depuis le début de cette opération.

Tableau 1 : Détail des actions de conservation du Monarque de Fatu Hiva

	2007	2008	2009	2010	janvier à-août 2011
Nombre de stations de dératisation	130	325	305	470	600 environ
Nombre de pièges à chats	0	0	0	12	33
Surface protégées dans les territoires de monarques (ha)	moins de 6 ha	19	17	52	65
Nombre de vallées traitées	4	5	4	8	12
Nombre de couples protégés par au moins 20 stations de dératisation	0	5	6	8	9
Nombre de célibataires protégés par au moins 20 stations de dératisation	4	6	8	7	7
Nombre de jeunes produits	0	2	3	6	5*
Nombre de couples ayant produit les poussins	-	2	2	3	4
Nombre de jeune par couple et par an (avec reproduction connue)	-	0,67	0,6	0,75	0.63*
Nombre d'individus de moins de 3 ans observés	2,6 %	0%	16%	34%	38%

* Janvier à août 2011

En conclusion

Les actions sont encourageantes avec une réelle relance de la production de jeunes, mais le nombre de 9 couples protégés est insuffisant

compte tenu de l'urgence de la situation. Les actions restent difficiles, en raison du relief tourmenté de l'île, des densités de rats effarantes, de la végétation dense, de l'oiseau pouvant être

très discret, mais elles ont montré qu'elles fonctionnaient bien. Aucune prédation de nid n'est à déplorer depuis décembre 2009, dans les zones protégées contre les rats, évidemment. Maintenant que les techniques sont au point, l'augmentation des moyens d'actions est à poursuivre pour assurer la survie de l'espèce. Les travaux de recherche d'individus, de mise en place des stations d'empoisonnement et de remplacement du raticide sont relativement

difficiles et coûteux à mettre en œuvre du fait de la localisation de l'île, de l'absence d'aéroport, du relief et de l'accès de la plupart des vallées par la mer. Seules des actions de plus grande ampleur peuvent sauver cette espèce de l'extinction et permettre d'attendre la possibilité d'éradiquer les rats sur l'ensemble de l'île de Fatu Hiva (80 km²).

Thomas Ghestemme

Parrainage des 'oma'o keekee bagués

Les financements du territoire pour cette espèce ne sont pas assurés pour

2011 et 2012, ce qui place cette espèce dans une situation très inquiétante, car sa survie dépend entièrement de la poursuite des actions de conservation.

La SOP - Manu lance donc un appel auprès de ses adhérents pour des donations afin de parrainer chaque oiseau suivi.

9 individus sont déjà identifiés par des bagues colorées et le baguage se

poursuit au cours de chaque mission. Le parrain recevra la fiche d'identification

et les photos de son filleul et pourra le « suivre » avec un bilan après chaque mission, notamment s'il a produit des poussins, trouvé un partenaire ... voire venir le voir sur place !

Si vous souhaitez aider cette espèce au bord de l'extinction, contactez Tom, par

téléphone 521100 ou par mail tghestemme@manu.pf



Remerciements

La SOP- Manu souhaite remercier le Territoire de Polynésie Française, BirdLife International, le Critical Ecosystem Partnership Fund (Conservation International) et la CEPA qui financent le programme. L'auteur souhaite également remercier chaleureusement les habitants les plus impliqués dans le programme : Simone et Roberto Maraetaata, Turia et Arthur Matchi, Stephano Tueinui, ainsi que les bénévoles de la SOP qui ont participé au programme Emmanuelle Portier et Stéphane Ricatte.

RETOUR A MOPELIA

Georges Tessier, de Maupiti, visite régulièrement l'atoll de Mopelia (Maupiha'a) à l'ouest des Îles-sous-le-vent et nous fait parvenir le compte rendu de ses observations à cette occasion. Cette vision sur le long terme de la situation des oiseaux sur cette île isolée qui fait partie de la Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux PF1 (http://www.manu.pf/PDF/IBA_PF01.PDF) est des plus utile pour dresser un bilan de santé des espèces marines et terrestre de cette île rarement visitée par les ornithologues.

Des oiseaux marins en grand nombre

Les colonies de Kaveka (Sterne fuligineuse) sont en forte croissance et comptent des milliers d'individus actuellement. Lors de ce passage, qui remonte à fin octobre, j'ai pu noter que ces oiseaux ont colonisé toute la partie est du motu Tava'e, occupé jusque-là par une petite colonie de ... Tava'e (Phaéton à brins rouges), justement !

Il y avait des oiseaux à tous les stades de croissance, œufs, poussins et adultes, le nombre de poussins était hallucinant, les sous-bois étaient envahis par des milliers de poussins d'un mois



Sterne fuligineuse juvénile (Photo P. Crançon)

environ , je n'en avais jamais vu autant depuis que je viens à Mopelia (c'était la 15^{ème} fois en 12 ans).

Par contre les populations de frégates sont stables et là aussi, elles ont l'air de nicher toute l'année. Elles sont cantonnées sur les récifs à côté de la passe. Les Tava'e, eux, ont été repoussé au nord ouest du motu du même nom et j'ai pu observer des juvéniles prêts à l'envol, il y en avait assez peu par rapport aux autres années : peut être que l'expansion des sternes fuligineuses y est pour quelque chose?

Nichent également à Mopelia les Gygis blanches, les Fous à pieds rouges , les Fous bruns , et les Fous masqués dont la colonie compte au moins une à deux centaines d'individus, là aussi à tous les stades de reproduction.



Fou masqué (Photo P. Crançon)

Deux colonies de Noddis bruns nichent sur Mopelia , une sur le motu Tava'e et une sur le récif à la passe, vestiges d'anciens motus disparus lors de cyclones et font nichoirs communs avec les frégates.

Et aussi des espèces terrestres rares

Les loris nonnettes (*Vini peruviana*) sont toujours bien là , j'en ai vu une ou deux de façon furtive tant la cocoteraie est dense et peu accessible mais je les ai entendues de façon régulière tous les jours ou presque

Ont été aperçus également, des chevaliers errants, des courlis d'Alaska, et autres aigrettes sacrées ...

Mais cet assemblage d'oiseaux est menacé

Les Martin tristes sont, hélas toujours présents, mais leur nombre semble assez restreint... pour le moment.

Une source d'inquiétude pour l'avenir : une trentaine de personnes sont revenues à Mopelia pour refaire le captage du naissains de nacre et le coprah alors que jusque là il n'y avait que 7 à 8 personnes. Est-ce que ces vingt à trente personnes supplémentaires ne vont pas impacter l'environnement de façon négative (ramassage des œufs, etc..) ?? Je retourne en avril prochain à Mopelia et verrai si mes inquiétudes sont justifiées ou pas ...

Georges Tessier , Maupiti

BIZARRE : deux oiseaux du fenua protégés par la réglementation des USA

Emily Bizwell de l'United States Fish and Wildlife Service nous a écrit pour nous informer que le 11 août 2011, cette organisme fédéral des Etats Unis d'Amérique a publié dans Registre Fédéral une règle définitive qui liste six espèces d'oiseaux étrangers en voie de disparition en application de l'Endangered Species Act.

Il s'agit du Grand Tétrás des Monts Cantabriques (*Tetrao urogallus cantabricus*), du Carpophage des Marquises (*Ducula Galeata*), de la Rousserolle de Eiao aux Marquises (*Acrocephalus percernis*), du Marabout argala (*Leptoptilos dubius*), du Courvite de Jerdon (*Rhinoptilus bitorquatus*) et du courlis à bec grêle (*Numenius tenuirostris*).

Cette règle met en œuvre les protections fédérales prévues par la loi pour ces espèces étrangères. Elle est édictée en réponse aux pétitions reçues du

Conseil international pour la préservation des oiseaux du 28 novembre, 1980 et du 6 mai 1991, demandant d'ajouter ces espèces à la Liste des espèces en péril et menacées. Une copie de cette dernière règle peut être trouvée sur le site Web de l'USFWS à l'adresse :

<http://www.fws.gov/policy/library/2011/2011-19953.pdf> ou à <http://www.regulations.gov>.

Cette règle est entrée en vigueur 12 septembre 2011.

NDLR : Cette information est bien curieuse et la SOP n'a pas vraiment réussi à savoir pourquoi deux espèces des Marquises figuraient sur cette liste. On peut penser que la présence du 'Upe se justifie, bien que depuis 1991 sa situation s'est améliorée (puisque grâce à l'action de la SOP Manu son statut UICN est passé de CR à EN), mais pour ce qui concerne le Kotiotio de Eiao (qui n'est même plus considérée comme une sous-espèce de la Rousserolle des Marquises du Nord), on reste pensif puisqu'elle est abondante sur cette île et peu menacée (en tout cas bien moins que sa voisine de Hatuta'a.

AFFICHES POUR LA PROTECTION DES VINI

La Foire aux oiseaux (BirdFair 2006) organisée en Angleterre par la Royal Society for Bird Protection 5RSPB) avait récoltés des fonds auprès de son nombreux public pour la sauvegarde des psittacidés (les oiseaux de la famille des perroquets, perruches...) dans le Pacifique. Ces fonds, confiés à BirdLife, ont été répartis entre divers membres du Partenariat (Fiji, Nouvelle Calédonie, Polynésie française).

Le programme a permis d'améliorer la connaissance du statut des Loris de Polynésie française : le Vini (Lori nonette), le Pihiti (Lori ultramarin) et le 'Ura (Lori de Kūhl), de mettre en place des mesure de protections contre les principaux dangers qui les menacent : pose de pièges à rats et de distributeurs de poison raticides sur les quais des îles de Ua Huka (Marquises) et Rimatara (Australes) et d'informer les populations, les communes, les services techniques et d'intervenir dans les écoles.

La série d'affiches qui viennent d'être éditées participent à ce dernier objectif.



le Vini (*Vini peruviana*)

le Pihiti (*Vini ultramarina*)

le 'Ura (*Vini kühlii*)

Ces affiches sont à la disposition des membre de l'association Manu à notre bureau de Taravao

INTRODUCTION DU PTILOPE A ANAA (TUAMOTU)

L'association *Pu tahi haga no Ganaa* qui mène des actions relatives à la connaissance et à la préservation du patrimoine culturel et naturel de l'atoll de Anaa. Le président en est Maxime Hauata (adresse mail en copie). L'association a financé dernièrement une mission pluridisciplinaire archéologique et botanique de deux semaines sur l'atoll, organise des minifestivals culturels sur l'atoll (le prochain en décembre) et s'engage dans des travaux de mise en valeur culturelle et de pépinière pour la conservation de certaines espèces floristiques.

L'association souhaite mettre en place des actions de conservation relatives aux plantes rares et aux formations végétales de l'atoll. Il se trouve aujourd'hui que plusieurs de ces plantes sont rares ou en voie de disparition pour diverses raisons habituelles (coprahculture intensive, feux, rats, ...) mais également du fait de l'absence (disparition) d'oiseau disséminateur des graines.

En effet, il n'y a pas de Ptilope (pigeon vert) sur l'île alors qu'une bonne proportion de la flore aurait tendance à être disséminée par endozoochorie (*Planchonella*, *Meryta*, *Ixora*, *Jossinia*, *Grewia*, *Pritchardia*, *Celtis*...) [NDLR : c'est-à-dire que les oiseaux mangeurs de fruits dispersent les graines non digérées dans leurs fientes].

La comparaison de l'état de santé de la flore de Anaa avec celui de Niau est très frappante : il s'agit des mêmes espèces mais à Niau elles sont beaucoup plus communes et aucune n'est réellement menacée de disparition. Et la seule (ou presque) différence tient en la présence d'un Ptilope à Niau.

L'association s'est donc adressée à Manu au travers de JF Butaud pour prendre conseil sur la stratégie à adopter pour mener à bien ce projet de

réintroduction qui permettra un renouveau dans la flore remarquable de Anaa et plus précisément pour savoir:

- Quel est le ptilope qu'il conviendrait le plus de réintroduire sur Anaa ?

D'un point de vue scientifique, c'est probablement celui de Niau qui a l'habitude de consommer les espèces cibles.

D'un point de vue de la conservation de l'avifaune, c'est celui de Niau ou celui de Makatea.

D'un point de vue de la facilité, c'est celui des atolls bas des Tuamotu les plus proches (Faate n'est pas loin et c'est la même commune)

- Combien d'individus ? en une fois ou plusieurs fois ?

- Quelles sont les sources de financement possibles ? DIREN ou autres....

Ce sera sûrement moins cher à partir de Niau ou Faate que de Makatea.

- Quelle est la démarche administrative à suivre ?

Jean-Claude Thibault a apporté les éléments suivants sur de nouveaux résultats obtenus par Alice Cibois sur les ptilopes des Tuamotu qui permettent de préciser :

- qu'il n'y a pas de différences (avec un gène mitochondrial) entre les ptilopes de Niau et ceux des autres îles basses pour lesquelles des échantillons ont été analysés (Actéon, Tahanea, Takapoto, Manihi, Tikehau),
- que la différence entre les oiseaux des îles basses des Tuamotu et ceux de Makatea est faible (avec le même gène); cependant l'examen des oiseaux en collection montre que la différence de coloration est constante chez les oiseaux des deux groupes.
On ne connaît pas l'origine des ptilopes qui devaient habiter Ana'a, mais à l'heure actuelle il semble qu'un continuum existe pour tout l'archipel, sauf Makatea. En conclusion, pour le projet à

Ana'a, il serait préférable de relâcher des oiseaux originaires d'une île basse de l'archipel ou de Niau, le choix de la localité pouvant se faire davantage sur une considération "politique" que géographique.

Ainsi se dirige-t-on vers le choix du ptilope de Faaite (ou autre atoll bas accessible) pour des raisons de facilité (proximité, commune identique), de moins grande prise de risque et de priorité de conservation.

D'après les échanges de email entre J.-F. Butaud, la SOP (A. Gouni) et J.-C. Thibault

MANU A LA FOIRE AGRICOLE ET A L'EXPOSITION PHILATELIQUE

Grace à la collaboration de Ludwig Blanc qui tenait un stand à la foire agricole où il vendait son excellent miel de Rangiroa (et bien d'autres produits des abeilles), Manu a pu présenter ses actions aux Tuamotu grâce à des posters et des kakemonos. Il y avait aussi des Tee-Shirt à vendre ce qui a aidé nos finances en ces temps difficiles.



Le stand Meri Tuams à la foire agricole

Les oiseaux sont un thème récurrent en philatélie et l'OPT ne manque pas de mettre nos espèces en valeur au travers d'émissions régulières. Il n'y a qu'à se rendre sur notre site internet (http://www.manu.pf/F_timbres.html) pour s'en convaincre. Une exposition philatélique s'est tenue en décembre à laquelle Manu a activement participé.



Planches et enveloppes premier jour

MAGAZINES, LIVRES ET ARTICLES

FOREST & BIRD Issue 342, November 2011 : Revue trimestrielle de la Royal Forest and Bird Protection Society of New Zealand Inc. (en anglais).

WORLD BIRDWATCH MAGAZINE: Vol 33, Number 3, September 2011. ISSN 0144-4476 : Magazine trimestriel de BirdLife International (en anglais).

L'OISEAU MAG. N° 103. Avril-Mai-Juin 2011. ISSN 0297-5785. Revue trimestrielle de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO).

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ETUDES OCÉANIENNES n° 322 Mai/Aout 2011

SEACHANGE The newsletter of the Global Seabird Programme. Issue 7, August 2011

LES VERTEBRES TERRESTRES INTRODUIITS EN OUTRE_MER ET LEURS IMPACTS : GUIDE ILLUSTRÉ DES PRINCIPALES ESPÈCES ENVAHISSANTES. Soubeyran, Y., S. Caceres, et al. Comité français de l'UICN, ONCFS. France Paris, 2011. 100 pages

L'OISEAU SUR LA BRANCHE

FOU MASQUÉ

Kena (Tuamotu, Gambier).

Sula dactylatra Gould

Masqued Booby



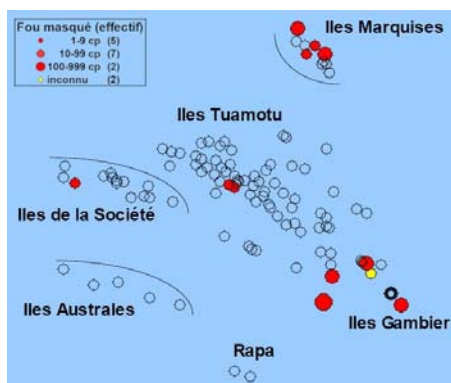
Aspect et couleur

Gros oiseaux au corps majoritairement blanc. Seules la frange des ailes sont noirs. Le masque noir qui part du bec et couvre les yeux permet de le reconnaître très facilement. Le bec est jaune ou jaune verdâtre.

Les femelles possèdent une taille et un poids légèrement supérieurs à ceux des mâles. Les jeunes naissent nus et n'acquièrent leur plumage juvénile gris avec des parties inférieures blanches qu'au bout de 35 ou 40 jours.

Répartition géographique

En Polynésie orientale, le fou masqué est présent essentiellement aux îles Marquises et dans les Tuamotu de l'est.



L'effectif reproducteur de la Polynésie est modeste avec moins de 700 couples recensés. Les archipels des Tuamotu et des Marquises en accueillent l'essentiel, avec des colonies importantes sur les îles Morane et Hatuta'a (plusieurs dizaines de couples). Dans la Société, il niche dans une seule localité (Mopelia).

Curieusement, dans les années 1920 la WSSE ne l'avait pas noté aux îles Marquises. Il est signalé pour la première fois en 1972 dans les eaux des Marquises où la reproduction a finalement été confirmée en 1974 (J.-C. Thibault), et régulièrement contrôlée depuis. La reproduction est incertaine aux Gambier.

Ecologie et reproduction

Le Fou masqué se nourrit de poissons et de céphalopodes qu'il capture en plongeant tête la première d'une hauteur qui peut atteindre plus de trente mètres.

Il niche dans des milieux découverts et ventés. Le nid de brindilles est établi au sol dans des endroits peu accidentés et plats, dans la partie élevée des plages côté océan sur les atolls, sur des plateaux ou des plates-formes recouvertes de végétation sur les îles volcaniques. Aux îles Marquises, on trouve des couples isolés au milieu des colonies de fous bruns. Aux Tuamotu, il niche en petites colonies, les nids étant distants de quelques dizaines de mètres les uns des autres. En Polynésie, la reproduction intervient tout au long de l'année, sans qu'une saison soit bien définie.



Statut et conservation

Catégorie UICN : LC : Préoccupation mineure

Nichant au sol, les jeunes fous masqués risquent la prédation de carnivores comme les chiens et les œufs peuvent être consommés par les cochons. En revanche, comme chez les autres Pélicaniformes, un adulte reste sur le poussin ou à proximité jusqu'à ce qu'il atteigne un âge avancé, limitant ainsi les risques de prédatons par les rats.

Sources : Atlas des oiseaux marins nicheurs, Photo © P. Crançon